

Travail indépendant : le grand écart des revenus

24 janvier 2023



Les travailleurs indépendants disposent d'un revenu d'activité (charges déduites) de 3 620 euros par mois en moyenne. La moitié d'entre eux gagne plus de 2 640 euros (données 2020) [1] Les professions de santé libérales sont les plus rémunératrices, avec un revenu médian de 3 920 euros, dont 7 210 euros pour les médecins. Dans le secteur des services aux entreprises, la moitié des travailleurs indépendants gagne plus de 3 500 euros aux travailleurs indépendants. Le revenu médian des juristes et comptables est ainsi de 4 840 euros. Il s'élève à 4 920 euros pour les indépendants de la finance et de l'assurance. Le secteur des services aux particuliers est celui où les revenus sont les plus faibles : 1 330 euros par mois au maximum pour la moitié des indépendants du secteur. Et le métier le moins rémunérateur est chauffeur de taxi ou VTC : la moitié d'entre eux gagnent moins de 1 040 euros, une fois leurs charges déduites.

Hors agriculture. Revenu d'activité charges déduites.

Lecture : la moitié des juristes et comptables indépendants gagnent plus de 4 840 euros par mois.

Source : Insee – Données 2020 – © Observatoire des inégalités

Les revenus d'activité des indépendants

	Effectif en milliers	Revenu médian mensuel en euros
Services aux entreprises et mixtes	386	3 500
- dont juristes et comptables	95	4 840
- dont finance et assurance	35	4 920
- dont information et communication	40	3 530
- dont spécialistes scientifiques et techniques	236	3 680
Services aux particuliers	301	1 330
- dont hébergement et restauration	146	1 500
- dont coiffure et soins de beauté	59	1 260
Santé et action sociale	447	3 920
- dont médecins et dentistes	168	7 210
- dont professions paramédicales	252	3 210
Transports	59	1 490

Les revenus d'activité des indépendants

	Effectif en milliers	Revenu médian mensuel en euros
- dont taxis et VTC	35	1 040
Construction	231	2 310
Commerce	325	2 210
- dont pharmacie	25	5 220
- dont commerce de gros	54	2 690
- dont métiers de bouche	41	2 150
- dont garagistes et commerce automobile	47	2 130
- dont commerce de détail en magasin	128	1 950
Industrie	67	2 270
Ensemble des non-salariés hors micro-entrepreneurs	1 830	2 640
Micro-entrepreneurs	1 378	280
Ensemble des non-salariés y compris les microentrepreneurs	3 209	1 150

Hors agriculture. Revenu d'activité charges déduites. **Lecture** : la moitié des juristes et comptables indépendants gagnent plus de 4 840 euros par mois.

Source : Insee – Données 2020 – © Observatoire des inégalités

Ces données sont moins fiables que les données sur les salaires. Elles ne prennent pas en compte les autres revenus éventuels des indépendants (tirés de leurs biens immobiliers professionnels par exemple). De plus, les non-salariés ont la possibilité de déduire leurs charges professionnelles (déplacements, repas, etc.) de leurs revenus.

Ces revenus médians masquent d'énormes écarts, bien plus conséquents qu'entre les salariés. Ils comprennent aussi bien des maçons débutants que des avocats de renom. Le quart des non-salariés aux revenus les plus élevés touche au minimum 3,7 fois plus que le quart inférieur, alors que ce rapport est de 2,8 environ chez les salariés tous temps de travail confondus. Cela s'explique par des écarts entre secteurs (la coiffure rapporte moins que la médecine), mais aussi par des écarts au sein des professions elles-mêmes, comme le montre l'exemple des médecins libéraux.

Les médecins libéraux gagnent plus de 9 500 euros par mois en moyenne, une fois leurs charges déduites, selon les données 2020 du ministère des Affaires sociales. Ce niveau les classe au-dessus de 98 % des salariés à plein temps [2] Avec 6 500 euros mensuels en moyenne, les pédiatres gagnent plus de cinq fois le smic, mais touchent 2,3 fois moins que les ophtalmologues et 2,5 fois moins que les anesthésistes. Et encore, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne au sein de ces spécialités lucratives : les 10 % des spécialistes les mieux rémunérés gagnent au moins 23 000 euros par mois, soit plus de vingt smic, selon le ministère des Affaires sociales (donnée 2017). Ce seuil atteint 29 000 euros par mois pour les radiologues.

Revenus des médecins libéraux selon la spécialité

	Revenu mensuel moyen en euros	En nombre de smic
Anesthésistes	16 550	13,6
Radiologues	15 908	13,0
Ophthalmologues	15 125	12,4
Chirurgiens	13 825	11,3
Cardiologues	12 842	10,5
Gastroentérologues	10 508	8,6
Oto-rhinolaryngologistes	9 575	7,8
Pneumologues	9 492	7,8
Gynécologues	9 208	7,5
Généralistes	7 475	6,1
Dermatologues	7 375	6,0
Psychiatres	6 992	5,7
Pédiatres	6 500	5,3
Ensemble des spécialistes	11 800	9,7
Ensemble des médecins	9 508	7,8

Le revenu d'activité correspond aux honoraires diminués des charges professionnelles, hors salaire hospitalier éventuel. **Lecture** : en moyenne, un anesthésiste libéral gagne 16 550 euros par mois, soit l'équivalent de 13,6 smic.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités, d'après le ministère des Affaires sociales – Données 2020 – © Observatoire des inégalités

Comment expliquer de tels écarts de revenus entre non-salariés ? Ceux qui exercent des métiers aux conditions physiques les plus difficiles (comme les artisans du bâtiment) sont les moins rémunérés. Les années d'études et les responsabilités d'une partie de ces professionnels (comme les chirurgiens) jouent, mais elles ne permettent pas de comprendre l'amplitude de ces écarts. Les professions les mieux payées sont surtout souvent les mieux organisées, celles qui mettent le plus de barrières à l'entrée pour éviter une concurrence trop grande (comme c'est le cas, dans notre exemple, des médecins) et qui font pression pour le maintien de leur niveau de rémunération.

Et les microentrepreneurs ?

43 % des travailleurs indépendants – si on ne tient pas compte que de ceux d'entre eux qui ont réellement réalisé un chiffre d'affaires dans l'année – ont un statut de microentrepreneur (anciennement « autoentrepreneur ») en 2020. Pour certains, il ne s'agit que d'une activité d'appoint, en complément d'un salaire), mais les écarts sont immenses avec les autres indépendants. Avec moins de 280 euros par mois pour la moitié des microentrepreneurs, leur revenu moyen est onze fois inférieur à celui des travailleurs indépendants classiques. Trois quarts d'entre eux gagnent moins de 760 euros par mois. Seuls 10 % gagnent plus de 1 430 euros.

[1]Hors agriculteurs et micro-entrepreneurs.

[2]La comparaison est discutable car les revenus ne sont pas comptabilisés de la même façon que les salaires mais, au fond, les données demeurent comparables. Les revenus des non-salariés sont en réalité probablement minorés.

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Travail-independant-le-grand-ecart-des-revenus>